



Forêt domaniale de Senonches - Circuit nature

Départ : **SENONCHES**

Arrivée : **SENONCHES**

Niveau : **Facile**

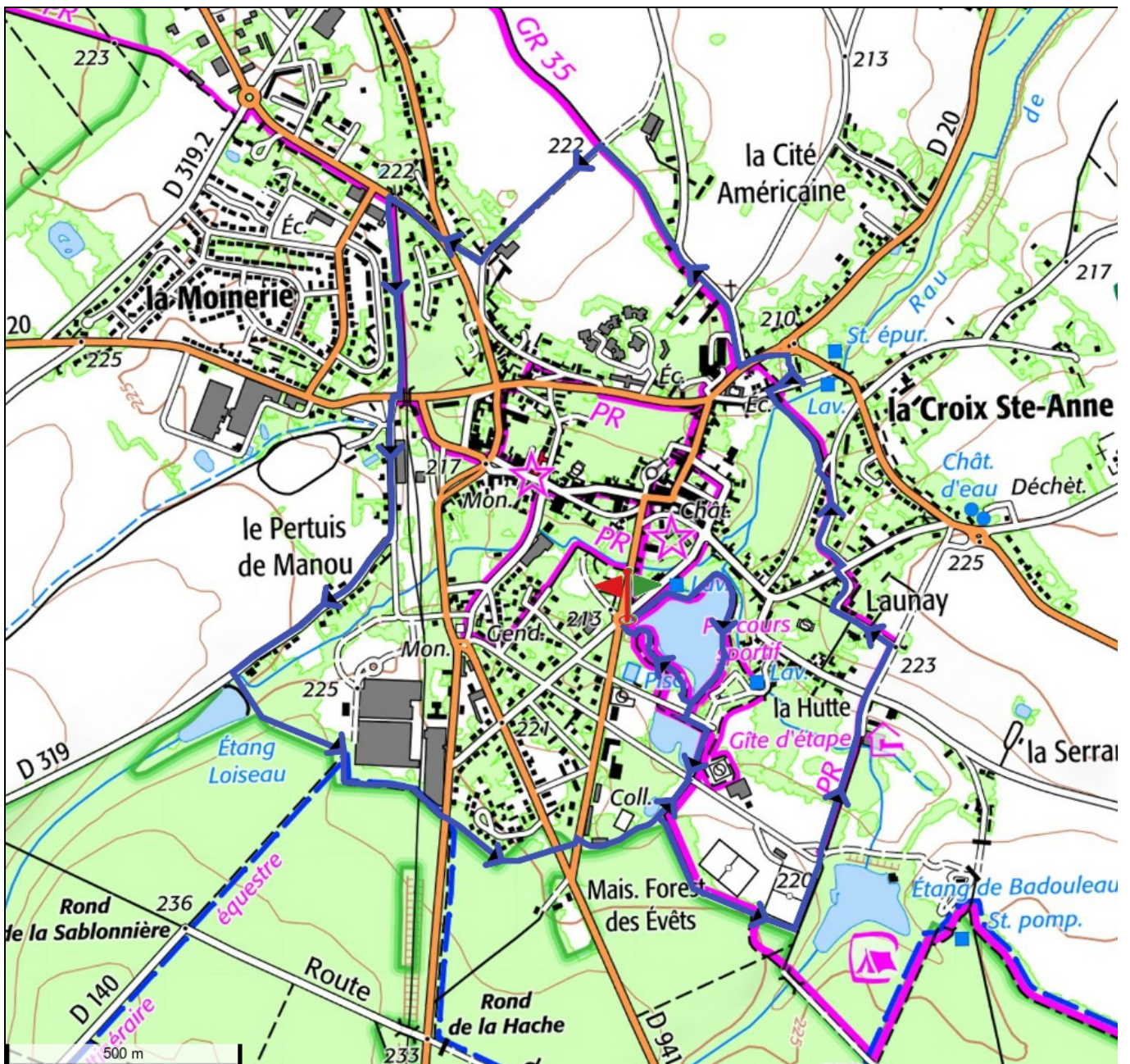
Note : ★★★★★

Durée moyenne : **2:40**

Longueur : **6,90 km**

Dénivelé positif : **98 m**

Dénivelé négatif : **-84 m**



DESCRIPTION DU CIRCUIT

Ce circuit invite à longer la lisière de la forêt pour flâner sur les rives des étangs, découvrir les ruisseaux et les sources qui surgissent aux quatre coins du village... Circuit réalisé avec le concours du Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir. Suivre le balisage jaune. Senonches : lac Arthur Rémy, étang de Badouveau, étang Loiseau, ancien étang de l'Isle

DÉTAIL DE VOTRE RANDO

SENONCHES - Départ : Rond de Battenberg.

Du rond-point, longer la rive du lac Arthur-Rémy. Passer le lavoir des Evées et franchir le déversoir. Traverser le parc. Couper la rue de la Tourbière vers la gauche pour longer l'étang par la gauche. Traverser l'avenue de Badouveau, poursuivre par le chemin à gauche en lisière de bois et arriver à l'étang de Badouveau. Tourner à gauche, continuer tout droit (source de la Hutte).

2 km : Couper la rue de Pontgouin et emprunter le chemin en face. Prendre la rue à gauche. Au bout, obliquer à droite puis, après le n° 21, tourner à gauche par la rue de l'Etang-de-l'Isle. Face au n° 5, s'engager dans le passage entre deux maisons pour atteindre le sentier enherbé qui longe l'ancien étang de l'Isle (zone humide protégée). Passer sur la digue des Esseaux. Emprunter la passerelle et descendre à droite. Après le n° 7, se faufiler à gauche dans le passage enherbé.

3,1 km : Au rond-point, tourner à gauche (à droite, lavoir du Vieux-Fourneau). Au carrefour, tourner à droite par la route des Brosses. La quitter à la fourche pour suivre à gauche le chemin de terre bordé d'une haie.

3,9 km : Au bout du chemin, tourner à gauche, puis à droite. Traverser la route de La Ferté-Vidame (D 941) et continuer sur la droite. Après le pont, prendre le chemin à gauche.

5,1 km : Traverser prudemment la rue pour continuer tout droit. Suivre à droite la rue de la Sablonnière.

6,1 km : A l'étang Loiseau, tourner à gauche et longer le grillage. Emprunter la petite passerelle et continuer à droite, puis à gauche (point 179) pour longer la clôture. Suivre le sentier et traverser la voie ferrée.

6,8 km : Traverser la route et entrer dans le bois. Suivre le sentier qui passe à gauche de la maison forestière. Traverser l'avenue de Gaulle et emprunter la passerelle en face pour entrer dans le bois. Traverser l'avenue Poucin, contourner le bâtiment par la droite, passer entre le tennis et l'étang, puis rejoindre le rond de Battenberg.

8.5 km : Passer près de la butte des Sarrasins et atteindre le parking.

BALISAGE DES SENTIERS

Selon les types de pratiques, certains circuits sont balisés dans un sens, d'autres dans les deux sens. Les circuits nature ne sont pas balisés. Pour plus d'informations sur le balisage, consultez la page randonnees.eurelien.fr/le-balisage

CHARTRE DU RANDONNEUR

Les circuits à pied, à VTT et à cheval empruntent des chemins et sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. A ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils présents sur la page randonnees.eurelien.fr/la-charte